

# CONVENTION GROUPE MANCHE FORMATION TENNIS DE TABLE SAISON 2023/2024



Le Comité Départemental de Tennis de Table te propose de participer pour la saison 2023-2024 à des entraînements départementaux et intégrer le Groupe Manche Formation.

## LES OBJECTIFS :

- Regrouper les meilleurs poussins, benjamins de la Manche et les plus motivés pour s'entraîner ensemble par secteur (certains minimes peuvent être proposés pour relancer).
- Proposer une séance supplémentaire à celle du club (surtout pas en remplacement d'une séance club).
- Varier les partenaires d'entraînement.
- Etre en relation avec les entraîneurs bénévoles ou professionnels pour la planification.
- Créer un groupe intermédiaire au Groupe Régional Formation.
- Améliorer le niveau général des joueurs de la Manche.
- Rompre l'isolement de certains jeunes dans les clubs.
- Palier au manque de cadres professionnels sur le Département.

## LE DEROULEMENT :

- L'entraîneur Départemental propose de rassembler les jeunes une ou deux fois par semaine suivant les profils (séance d'1h30 avec travail individualisé).
- Le joueur s'engage à assister aux entraînements toutes les semaines de septembre 2023 à juin 2024.
- Les joueurs seront sélectionnés sur des stages départementaux et sur des journées régionales, il est demandé de faire au moins un stage avec hébergement pour les poussins et 2 stages avec hébergement pour les benjamins.
- Le joueur devra participer obligatoirement au critérium fédéral, au championnat de la Manche et au tournoi détection Normandie (en cas de qualification).
- Pour les joueurs poussins (2015-2016), il est demandé d'avoir au moins une séance d'entraînement en plus sur le club et 2 séances pour les benjamins.
- Pour la saison 2023/2024, il est prévu de rassembler en plus les meilleurs jeunes plusieurs fois le mercredi pour des journées interdépartementales.
- Une participation de 120 euros pour la saison sera demandée pour faire partie du groupe Manche formation comprenant les frais d'encadrement et de déplacements ainsi que du suivi en compétition dans certains cas. Les factures seront envoyées aux clubs ou aux familles de chaque joueur (voir avec le club pour la répartition de la prise en charge).
- Les stages avec hébergement ne sont pas compris dans la mensualisation.

**RAPPEL : Pour une bonne organisation et pour l'autonomie de l'enfant, il est demandé aux parents de ne pas assister aux séances d'entraînement.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06.20.11.05.71.

Le Conseiller technique Départemental,  
Arnaud GRIZARD